



## **Médicis booste les intérêts retraite de ses adhérents.**

*Le point de retraite des adhérents gagne jusqu'à 1,25% à partir du 1er juillet 2009.*

Paris, le 29 juin 2009 - Le Conseil d'Administration de Médicis, la mutuelle retraite des professionnels indépendants (ex Organic complémentaire), annonce la revalorisation du point de retraite à partir du 1er juillet 2009.

Le point retraite augmente ainsi de 0.35 % pour atteindre 0.27642 euros pour Médicis Retraite Madelin, et de 1.25% sur Médicis Retraite Perp, pour atteindre 0.27423 euros.

En période de déflation annoncée à -0.3 % actuellement, cette revalorisation est d'autant plus importante. En effet, à l'inverse des contrats très exposés aux aléas boursiers et dont le capital, non garanti, peut être mis à mal, Médicis propose des contrats en points retraite dont le nombre et la valeur ne peuvent jamais diminuer.

Cette annonce est un signe fort de la stratégie de Médicis qui souhaite conjuguer deux priorités :

- La performance du rendement pendant la période de constitution de l'épargne afin d'offrir un taux de rendement retraite élevé à ses adhérents (parmi les meilleurs du marché avec une moyenne à 7 %). Certaines rentes ont été liquidées récemment avec un taux de rendement retraite supérieur à 15 %. Pour exemple, un retraité a bénéficié d'un taux de rendement retraite de 16,48 %, ce qui signifie qu'il a récupéré en un peu plus de 5 ans l'intégralité de ce qu'il a versé pendant 21 ans.

- La revalorisation régulière de la rente en augmentant la valeur du point retraite.

*« On ne joue pas en bourse avec sa future retraite, car c'est tout simplement le revenu qui remplacera les revenus actuels du travail. Voilà pourquoi Médicis développe, fort de ses 30 ans d'expérience, des solutions retraite exclusivement en points. Au-delà, il est particulièrement judicieux de revaloriser dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Car la retraite est souvent un revenu intégralement dépensé pour vivre. Médicis réinjecte ainsi, quasiment toute sa collecte dans le pouvoir d'achat de ses adhérents », commente Michel Clerc, Directeur Général de Médicis.*

### **A propos de Médicis :**

Avec 165 000 adhérents commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants et près de 2,5 milliards d'euros de droits retraite sous gestion, Médicis est la première structure représentative de cette catégorie professionnelle. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de travailleurs indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

[www.mutuelle-medicis.com](http://www.mutuelle-medicis.com)

**Contacts presse**



<p><b>RUMEUR PUBLIQUE</b></p> <p>Stéphanie Muthélet tel. 01 55 74 52 28 – Email : <a href="mailto:stephanie@rumeurpublique.fr">stephanie@rumeurpublique.fr</a></p> <p>Pauline Florentin tel. 01 55 74 52 10 – Email : <a href="mailto:pauline@rumeurpublique.fr">pauline@rumeurpublique.fr</a></p>	<p><b>Médicis</b></p> <p>Isabelle Augaudy Directeur du marketing et de la communication externe <a href="mailto:iaugaudy@mutuelle-medicis.com">iaugaudy@mutuelle-medicis.com</a></p>
--	--